

Déclaration d'Unifor à l'occasion du Jour de l'émancipation

Le 1er août 1834, la Loi de 1833 sur l'abolition de l'esclavage est entrée en vigueur, ouvrant la voie à la libération des esclaves détenus dans les colonies britanniques dans le monde entier et ici au Canada.

Aujourd'hui, un grand nombre de travailleuses et de travailleurs noirs, autochtones et de couleur se voient encore refuser une participation entière et sûre dans de nombreuses institutions et organisations. Les syndicats doivent contribuer à l'élimination de tous les obstacles qui se dressent encore devant les travailleuses et travailleurs noirs, autochtones et de couleur, ainsi que les personnes victimes des nombreuses autres formes croisées de discrimination, dans les lieux de travail, les syndicats et la société.

L'année dernière, le gouvernement canadien a reconnu pour la première fois le 1er août comme étant le Jour de l'émancipation. Cette reconnaissance est survenue en partie grâce aux lettres envoyées par Unifor à toutes les provinces et à tous les territoires pour leur demander que la commémoration de ce jour soit un premier pas vers la justice raciale. L'horrible histoire de l'esclavage au Canada et ses conséquences et ses injustices persistantes ne doivent jamais être oubliées. Nous devons tirer des leçons de notre histoire et déraciner les séquelles du racisme qui font encore sentir leurs effets sur notre société.

Unifor continuera de négocier, de défendre et de soutenir toutes les luttes contre le racisme afin d'éradiquer le racisme au Canada et dans le monde entier. Les personnes d'ascendance africaine doivent être reconnues pour leur résilience et leur persévérance à surmonter l'adversité par le passé. Tout en contribuant à l'édification de la nation. Aujourd'hui, nous reconnaissons aussi que les Autochtones ont été soumis à l'esclavage dans le territoire qui constitue maintenant le Canada et que les séquelles de la colonisation ont eu des répercussions négatives sur des générations de personnes d'ascendance africaine et de peuples autochtones. Unifor demande aux gouvernements et aux organisations de travailler avec les communautés pour réparer les torts du passé qui entachent l'histoire du Canada.

Unifor encourage vivement les sections locales à participer à la vie de leur collectivité et à partager leurs photos et leurs engagements sur les réseaux sociaux. Le Jour de l'émancipation est une occasion de réfléchir au racisme et à toutes les formes croisées de discrimination. Aujourd'hui et chaque jour, Unifor s'engage à respecter notre engagement à l'égard des droits de la personne, de la justice sociale et de la justice économique, et à respecter les engagements de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine proclamée par les Nations unies et les engagements de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

« Le Jour de l'émancipation, je pense à mes ancêtres et à ceux qui ont préparé le chemin pour moi. Nous devons faire plus que simplement porter un T-shirt et prononcer de belles paroles. Je m'engage à défendre la justice raciale dans chaque lieu de travail du pays et à supprimer les obstacles qui empêchent les groupes en quête d'équité d'avoir accès à de bons emplois syndiqués », a déclaré Christine Maclin, directrice du Service des droits de la personne d'Unifor.

Unifor poursuivra sa collaboration avec les organismes communautaires du pays pour éradiquer le racisme. Le syndicat qui nous rassemble demandera à tous de militer chaque jour pour la justice raciale.

Cette année, nous demandons aux membres d'Unifor de s'engager envers la justice raciale en partageant sur les médias sociaux leurs photos et leurs réflexions à l'aide du mot-clic #Unifor4RacialJustice (Unifor pour la justice raciale).